

Réf: Dossier 380498

Avis de constitution

SOCIETE « MIRACLES GOLD »

Siège ABIDJAN COMMUNE DE YOPOUGON QUARTIER
SICOGI MAGASIN NON LOIN DU SUPER MARCHÉ KING
CASH, Lot 2774, Ilot 314

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 22/01/2025, et enregistrés au CEPICI le 28/01/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « MIRACLES GOLD »

Objet : EXPLOITATION MINIERE.

ET POUR LA REALISATION DE L'OBJET SOCIAL :
L'ACQUISITION, LA LOCATION ET LA VENTE DE
TOUS BIENS MEUBLES ET IMMEUBLES. L'EMPRUNT DE
TOUTES SOMMES AUPRES DE TOUS ETABLISSEMENTS
FINANCIERS AVEC POSSIBILITE DE DONNER EN GARANTIE
TOUT OU PARTIE DES BIENS SOCIAUX. LA PRISE EN
LOCATION GERANCE DE TOUS FONDS DE COMMERCE. LA
PRISE DE PARTICIPATION DANS TOUTE SOCIETE
EXISTANTE OU DEVANT ETRE CREEE. ET GENERALEMENT,
TOUTE OPERATIONS FINANCIERES, COMMERCIALES,
INDUSTRIELLES, MOBILIERES ET IMMOBILIERE, SE
RAPPORTANT DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT A L'
OBJET SOCIAL OU POUVANT EN FACILITER L'EXTENSION
OU LE DEVELOPPEMENT.

Capital 2,000,000 F CFA divisé en (200.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 200 intégralement
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN COMMUNE DE YOPOUGON QUARTIER
SICOGI MAGASIN NON LOIN DU SUPER MARCHÉ KING
CASH, Lot 2774, Ilot 314

Dirigeant(s) Mlle YAO AHOUCENDRINE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-01401 du 13/02/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°09509/GTCA/RC/2025 du 13/02/2025

